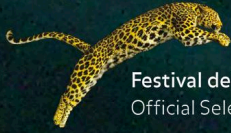


climage présente



Festival del film Locarno
Official Selection

PRUD' HOMMES

un film de **stéphane goël**

chef opérateur BASTIEN GENOUX, images complémentaires DAVID MONTI, STÉPHANE GOËL, ingénieur du son MARG VON STÜRLER, prise de son additionnelle JÜRIG LEMPEN, montage LOREDANA CRISTELLI, collaboration au scénario et montage CLAUDE MURET, étalonnage LÜRICH FISCHER, montage son ALEXANDER MIESCH, musique JÉRÔME BURRI, DIMITRI DE GRAAFF, mixage DENIS SÉCHAUD, production CLIMAGE, FERNAND MELGAR, coproduction RTS RADIO TÉLÉVISION SUISSE.
soutien financier OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE (DFI), SUISSE, FONDS CULTUREL DE SUISSIMAGE, FONDATION VAUDOISE POUR LE CINÉMA, FONDS REGIO FILMS, SUCCÈS PASSAGE ANTENNE distribution LOOK NOW!

RTS

SRG SSR idée suisse

suisimage



REGIO
Ticino

REGIO
Grisons

CLIMAGE

LOOK NOW!

LOOK NOW! Look Now ! Filmdistribution

Dossier de presse

PRUD'HOMMES

Un film de Stéphane Goël



Festival del film Locarno
Official Selection

PRUD'HOMMES est une immersion au cœur d'un Tribunal dans lequel se règlent les conflits entre employeurs et salariés. Cette juridiction spécifique est un terrain de confrontation où s'expriment toutes les tensions, les souffrances et les révoltes qui traversent le monde du travail. En quête de justice ou de reconnaissance, des employés prennent la parole et font face à leur patron. Cette scène de théâtre d'un genre particulier nous plonge au cœur d'une véritable comédie humaine, reflet de la société d'aujourd'hui.

Le film a connu sa Première mondiale en Compétition Cinéastes du Présent au 63^{ème} Festival du Film de Locarno

///// LE 13 OCTOBRE SUR LES ÉCRANS ROMANDS

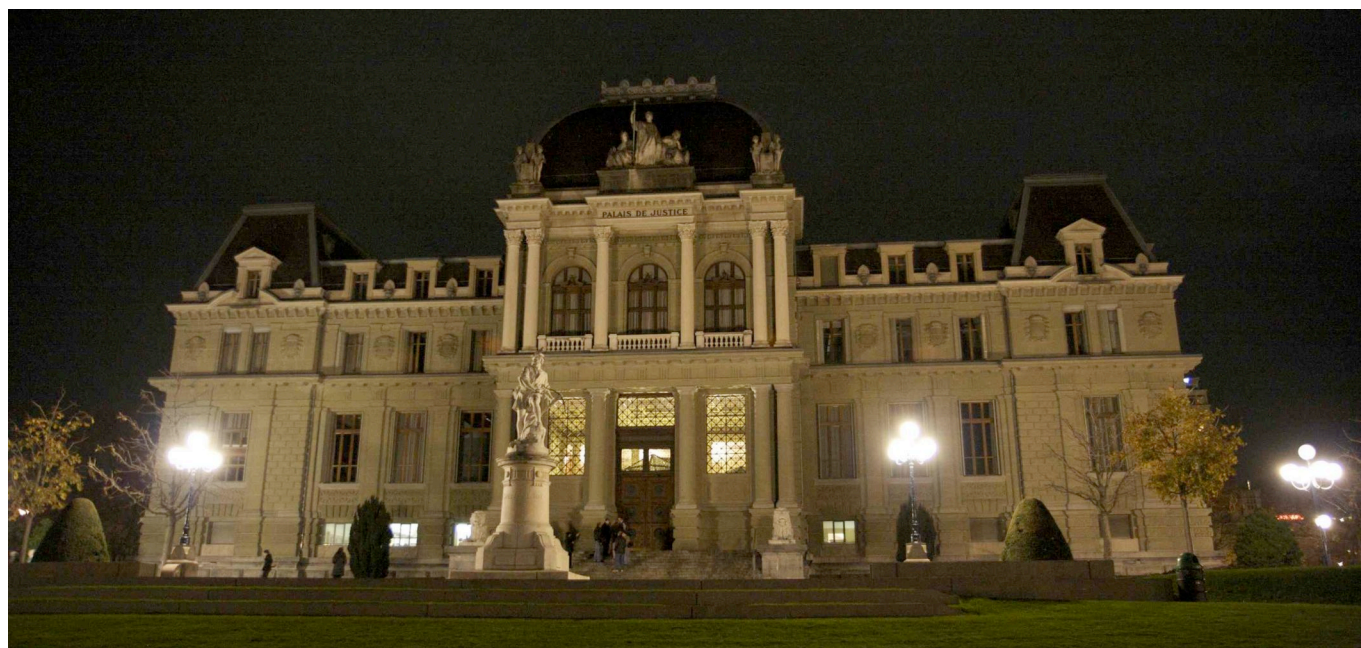
Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.
Les autres villes romandes suivront.

///// AVANT-PREMIÈRES & PROJECTIONS SPÉCIALES en présence de Stéphane Goël

SAINTE-CROIX : Cinéma Royal, 25 septembre à 20h30 // LAUSANNE : Pathé Les Galeries, le 11 octobre à 18h30
GENÈVE : Les Scala, 13 octobre à 19h30 // FRIBOURG : Cinéma Rex, 14 octobre à 18h
NEUCHÂTEL et LA CHAUX-DE-FONDS : Le 16 octobre, durant la Fête du Cinéma (salles et heures à définir)

PROJECTIONS SUIVIES DE DÉBATS THÉMATIQUES

LAUSANNE : Pathé Les Galeries, les dimanches 17, 24 et 31 octobre à 10h30
GENÈVE : Les Scala, lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 octobre à 19h (dates et heure sujettes à modification)
Thématiques, invités et informations pratiques disponibles sur www.prudhommes-lefilm.ch



En napolitain, le mot travailler n'existe pas. On dit fatigare.

///// Roberto ROSSELLINI

///// LE FILM

Licenciements, burn out, absentéisme, harcèlement, heures supplémentaires non payées, congés "oubliés" : le monde du travail est en crise. Chaque année des milliers de conflits sont traités devant le Tribunal de Prud'hommes, une juridiction spécifique instituée au 19ème siècle pour régler les conflits de travail entre employés et employeurs. Il s'agit d'une justice rapide, gratuite et accessible à tous dont la procédure, simplifiée et essentiellement orale, vise en premier lieu à la conciliation des deux parties.

De plus en plus sollicité, souvent submergé, ce Tribunal reste paradoxalement mal connu du public. Cette Cour est pourtant un baromètre social révélateur, bruissant de récits, de petits et de grands drames. "Les Prud'hommes" cristallisent les tensions, les souffrances et les révoltes qui traversent un monde du travail en pleine mutation, toujours plus inégalitaire et complexe.

Munie d'une autorisation exceptionnelle en Suisse, une équipe de cinéma a pu entrer dans les salles d'audience et capter le quotidien du Tribunal de Prud'hommes de Lausanne. Il en résulte un regard aiguisé sur cette scène de théâtre d'un genre particulier qui voit s'affronter patrons et employés par le verbe et l'émotion, assistés ou non par un avocat ou un secrétaire syndical. Les moments cocasses ou émouvants se succèdent, nous plongeant au cœur d'une véritable comédie humaine, reflet de la société d'aujourd'hui.



On dit qu'il y a trois millions de personnes qui veulent du travail. C'est pas vrai, de l'argent leur suffirait.
///// COLUCHE

Comme mon patron avait décidé que c'était un peu la guerre entre nous, j'ai décidé que j'allais faire la guerre aussi, et demander mes droits. Et aujourd'hui c'est ma première bataille!
///// Une plaignante aux Prud'hommes de Lausanne

///// LE TRIBUNAL DE PRUD'HOMMES

UNE JURIDICTION AUX RACINES MÉDIÉVALES

Chaque année en Suisse, des milliers de conflits sont traités devant une juridiction spécifique, le Tribunal de Prud'hommes, instituée depuis le 19^{ème} siècle pour régler les conflits de travail entre employés et employeurs. En Suisse romande, ce Tribunal est l'héritier des anciens conseils qui siégeaient dans chaque commune et dans lesquels des notables (les "preux hommes") étaient chargés de résoudre les conflits opposant marchands ou artisans. Les conseils de Prud'hommes remontent au Moyen Âge et comptent parmi les plus anciennes institutions de notre organisation judiciaire. La montée des revendications ouvrières au 19^{ème} siècle pousse les gouvernements cantonaux à instaurer une véritable juridiction prud'homale, dont le but est de garantir la paix civile en offrant une procédure rapide et accessible à chacun.

La plupart des cantons suisses ont une juridiction spécifique dédiée à la justice du travail. Si les structures varient légèrement, une procédure prud'homale gratuite, simplifiée et essentiellement orale est en place dans la majorité des cantons. Elle fonctionne selon le principe d'une représentation paritaire des employeurs et des employés au sein du Tribunal. Malgré ses particularités, la Cour prud'homale n'en est pas moins une véritable Cour de justice, dont les verdicts sont exécutoires.

LE TRIBUNAL DE MONTBENON A LAUSANNE

Aujourd'hui, le canton de Vaud compte quatre Tribunaux de Prud'hommes, dont les sièges se trouvent à Lausanne, Vevey, Nyon et Yverdon-les-Bains. Le Tribunal de Prud'hommes de Lausanne est le plus important du canton. Il fait partie du Tribunal d'arrondissement qui se trouve dans le palais de justice de Montbenon, imposant édifice richement décoré de la fin du 19^{ème} siècle qui abritait jadis le Tribunal fédéral. Dans ce palais de justice se tiennent durant la journée des audiences civiles et pénales.

DES AUDIENCES EN SOIRÉE

Les audiences de Prud'hommes ont lieu le soir pour accommoder les horaires des justiciables et des juges. Une vingtaine d'audiences ont lieu chaque semaine à Lausanne. Une ambiance particulière règne alors dans le Tribunal. Seul un huissier accueille les justiciables et leurs témoins et les fait patienter dans la grande salle des perdus.



Les gens sont nerveux, parfois angoissés et la tension est souvent palpable. Pour calmer les esprits, l'huissier prie parfois les parties adverses de se tenir chacune à une extrémité de la salle.

LES CHIFFRES

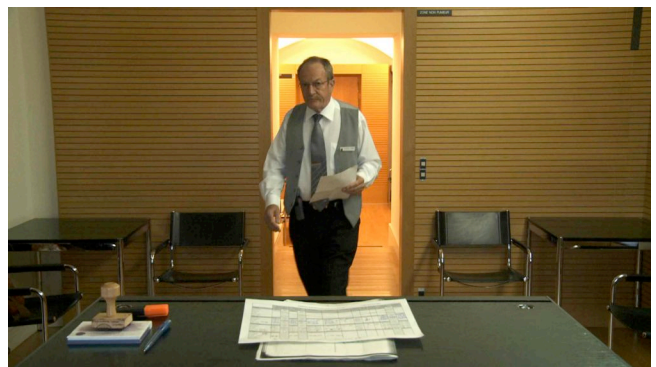
Les Tribunaux de Prud'hommes s'occupent généralement des affaires dans lesquelles l'indemnité réclamée par le plaignant ne dépasse pas un montant limité, en l'occurrence 30'000.- francs dans le canton de Vaud. Les affaires dont les indemnités sont plus élevées sont confiées à une Cour civile.

Malgré la limite des indemnités à Frs 30'000.-, le Tribunal de Prud'hommes connaît un succès grandissant. Environ 800 affaires sont jugées chaque année à Lausanne, dont certaines impliquant des entreprises très importantes. En effet, un grand nombre d'affaires dans lesquelles les prétentions pourraient être supérieures sont traitées aux Prud'hommes parce que la procédure est gratuite.

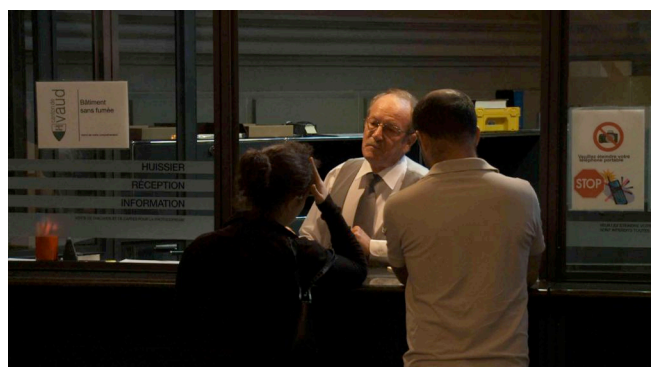
LA PROCÉDURE

Dans 95% des cas c'est le salarié qui ouvre action contre son employeur. L'inverse est possible, mais beaucoup plus rare. Il arrive tout de même qu'un patron dépose une requête aux Prud'hommes contre un employé, généralement pour abandon de son poste de travail. Mais la plupart des procès concerne des conflits liés à des licenciements abusifs, des heures supplémentaires non payées et, de plus en plus souvent, des problèmes de harcèlement. Lorsqu'un salarié veut entamer une procédure, il peut s'adresser au service de l'inspection du travail ou à son syndicat. Il peut aussi remplir un simple formulaire ou écrire une lettre au Tribunal expliquant en quelques lignes ses motivations et le montant des indemnités qu'il demande ("les conclusions" en termes juridiques). C'est une procédure simplifiée, le plaignant n'a donc pas l'obligation de constituer un dossier. S'il possède des pièces à conviction, il peut les joindre à sa demande ou les présenter au juge en début d'audience.

La procédure prud'homale est totalement gratuite, mais en cas d'abus manifeste, des frais de justice peuvent être retenus contre le plaignant. D'autre part, la procédure ne donne évidemment pas droit aux services d'un avocat commis d'office, et les frais d'avocats ne peuvent être mis à la charge de la partie adverse. Si l'une des parties veut avoir recours à un conseiller, elle devra donc le payer elle-même. Ce qui explique qu'aux Prud'hommes, bon nombre de procès se déroulent sans la présence d'avocats.



***Symboliquement, le Tribunal de Prud'hommes met en cause la loi fondamentale selon laquelle : article 1, le chef a raison ; article 2, le chef a toujours raison ; article 3, quand le chef se trompe, on applique les articles 1 et 2. Les Prud'hommes vont à l'encontre de cette loi, et cela suscite beaucoup d'espoir...
///// Un avocat aux Prud'hommes de Lausanne***



L'AUDIENCE DE CONCILIATION

Environ deux mois après avoir déposé leur requête, le plaignant et son adversaire (le patron, chef de service ou directeur du personnel) sont convoqués à une première audience dite "de conciliation". Cette audience, d'une durée d'environ 45 minutes, réunit uniquement le juge, un greffier et les parties. Le juge résume le dossier et propose une conciliation. C'est un face à face direct, arbitré par le juge, qui ne va pas trancher pour l'une des parties. Selon les cas le ton monte rapidement, les esprits s'échauffent et le juge doit faire preuve de beaucoup d'autorité pour apaiser les débats. Il doit permettre à chacun de s'exprimer, vider ce qu'il a sur le cœur et tenter de trouver un terrain d'entente.

L'AUDIENCE DE JUGEMENT

Si aucune possibilité de conciliation n'est trouvée, le juge convoque les parties à une deuxième audience, dite "de jugement", quelques semaines plus tard. Le président est accompagné par deux assesseurs issus de la société civile, qui représentent les employeurs et les employés. Le Président a demandé au préalable aux parties d'établir une liste de témoins, qui sont assignés à comparaître pendant l'audience de jugement. Une fois que tous les témoins ont été entendus, chacune des parties présente sa plaidoirie. Après quoi, le président clôt les débats et prie l'assistance de quitter la salle. La délibération a lieu immédiatement après la fin de l'audience. Le juge et ses deux assesseurs prennent leur décision ensemble, chacun à voix égale. Le greffier rédige le jugement et le transmet à la chancellerie du Tribunal. Les parties reçoivent la décision par courrier, dans un délai de 15 jours environ.

Un grand nombre d'affaires trouvent leur résolution lors de l'audience de conciliation. Chaque affaire conciliée est une affaire classée, qui ne sera plus à la charge du Tribunal. Les juges ont donc parfois tendance à pousser les justiciables dans leurs derniers retranchements, presque à leur arracher un accord de force. Cette nécessité de ne pas laisser les procès traîner en longueur est particulière à la justice prud'homale. C'est une procédure gratuite, qui doit donc être courte et efficace.



La liberté de l'homme ne consiste pas à faire ce qu'il veut, mais à ne pas faire ce qu'il ne veut pas.
///// Jean-Jacques ROUSSEAU

///// NOTE D'INTENTION DU RÉALISATEUR

LE TRAVAIL, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Le monde du travail est en crise. Pas uniquement à cause de la situation économique, mais dans son identité même. Flexibilité, mobilité, adaptabilité, incertitude face à l'avenir et à l'âge de la retraite, emplois précaires, chômage, mobbing, le travail devient aujourd'hui toujours plus instable et plus complexe. La crise économique actuelle a encore augmenté ce phénomène de précarisation et place le travail largement en tête des préoccupations des Suisses. C'est souvent par lui que l'on définit notre rôle social, notre appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre ; le travail est l'unité de mesure par excellence de notre place dans la société.

Pour toutes ces raisons, il m'a semblé primordial de consacrer un film documentaire à cette réalité du monde du travail que sont les conflits qui opposent employeurs et employés ; de réaliser un film qui serait une sorte de chronique guerrière au pays de la paix du travail !

UNE COUR MÉCONNUE

Il me fallait alors trouver un poste d'observation original, où pourrait se révéler le visage caché du monde du travail. C'est naturellement qu'est venue l'idée du Tribunal de Prud'hommes. C'est le lieu de la confrontation directe entre travailleurs et patrons, lieu où s'expriment les colères et frustrations, mais où se négocient également les sorties de conflits. C'est aussi un lieu de phantasme, un exutoire où les travailleurs pensent que leur frustration sera entendue. "Je vais aller aux Prud'hommes !" est une phrase que l'on entend souvent, une menace parfois mise à exécution avec précipitation et une certaine méconnaissance du fonctionnement de l'institution. Il est vrai que, même si les Prud'hommes traitent des milliers de cas chaque année en Suisse (1'200 procès annuels dans le canton de Vaud), cette Cour fait rarement la une des journaux et demeure mal connue du grand public.

FILMER DANS UN TRIBUNAL : UNE PREMIÈRE SUISSE

Commence alors un véritable parcours du combattant pour obtenir les autorisations de filmer des audiences prud'homales, même si celles-ci sont par ailleurs ouvertes au public. Ma première tentative d'obtenir une autorisation date de 2002. Après maintes tractations, j'ai essuyé un refus à Genève comme dans le canton de Vaud. L'idée ne m'a pourtant jamais quittée. Après le crash boursier de septembre 2008 et la crise économique annoncée, je me suis dit qu'il fallait absolument tenter à nouveau de mettre ce projet en chantier.

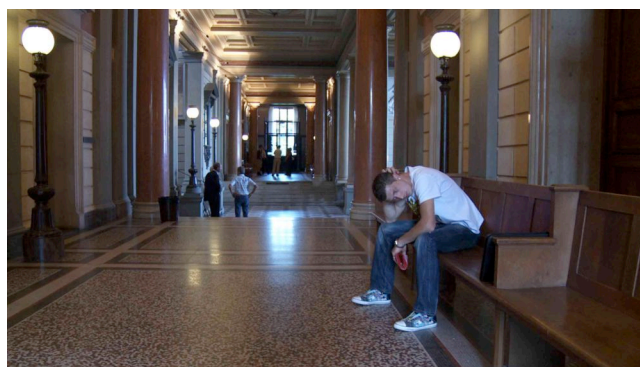


Après avoir repris contact avec la Cour administrative du Tribunal cantonal vaudois, je me suis rendu compte qu'un changement culturel important avait eu lieu dans le monde très fermé de la justice en l'espace de ces quelques années. L'organisation judiciaire vaudoise a récemment engagé une chargée de communication. Suite à l'affaire "Appel au peuple", au cours de laquelle des citoyens frustrés par des décisions de justice avaient menacé verbalement et physiquement des juges, les instances dirigeantes de la justice vaudoise ont admis la nécessité de s'ouvrir au regard du monde civil. Et comme la Cour des Prud'hommes joue un rôle social important, que c'est une Cour devant laquelle chaque travailleur peut être amené à comparaître un jour, la présidente du Tribunal cantonal a bien voulu nous accorder une autorisation exceptionnelle.

UN PARCOURS CINÉMATOGRAPHIQUE

Cette première étape étant acquise, un long travail de discussions et de repérages a ensuite été nécessaire. J'ai rencontré des juges, des avocats, des syndicalistes, des inspecteurs du travail, et j'ai assisté à une trentaine de procès. Le résultat de trois mois de présence sur le terrain m'a conforté dans la nécessité de faire ce film, dans son potentiel dramaturgique et dans l'impact qu'il pourrait avoir sur un large public. J'ai été frappé par la richesse et la variété des situations. Il n'y a pas deux audiences qui se ressemblent, mais tous ces conflits ; toutes ces histoires font écho au quotidien de chacun. Je me sentais concerné et interpellé dans chaque procès auquel j'assistais et ne pouvais m'empêcher de prendre parti, de choisir mon camp : celui de l'employé, ou du patron. Je me suis rendu compte que la réalité est infiniment plus complexe que la première impression que l'on peut avoir d'un conflit. Bien des colères se "dégonflent" lorsque leurs causes doivent être expliquées à la Cour, et de nombreuses affaires se résument à un manque de reconnaissance ou de dialogue. D'où l'impression parfois – comme le dit une avocate dans le film – "qu'on dérange la justice pour pas grand chose". Mais le rôle principal, quasi thérapeutique parfois, de ce Tribunal est justement de permettre à cette parole de s'exprimer ouvertement, ce qui n'est bien souvent pas possible au sein des entreprises.

Mais le Tribunal n'est pas une tribune politique et les juges, souvent pressés par le temps, cherchent à restreindre les débats à l'obligation d'une négociation financière. En effet, et à titre d'exemple, le droit suisse ne permet pas à un employé licencié de façon abusive de retrouver sa place de travail. De même, les Prud'hommes ne vont pas



***Franchement je suis déçu. Mais bon, eux ils sont obligés de se défendre comme ils veulent et ils ne me laissent pas parler! Ma foi c'est comme ça... Je ne suis pas d'accord, mais personne ne me pose de question. Je tremble, parce que je ne peux pas m'exprimer comme je veux.
///// Un plaignant aux Prud'hommes de Lausanne***



condamner pénalement un patron coupable de harcèlement. La seule chose qu'un plaignant pourra obtenir est une compensation financière s'élevant au maximum à six mois de salaire. C'est donc la question délicate du "prix de la douleur" qui se retrouve au centre de tous les débats.

Pour élargir la perspective et accompagner certains protagonistes au long de leur parcours judiciaire, j'ai choisi de ne pas rester confiné au huis clos de la salle d'audience. Nous avons filmé des séquences dans les permanences syndicales et à l'inspection du travail qui sont les principales portes d'entrées des procédures prud'homales. Ainsi une mosaïque d'histoires drôles ou dramatiques et de personnages touchants nous ont permis d'écrire un véritable récit cinématographique.

UNE PIERRE À L'ÉDIFICE CLIMAGE

Climage est un collectif de réalisateurs qui travaillent depuis 25 ans à produire un regard curieux et original sur la réalité qui nous entoure. Après avoir été surtout actifs dans le domaine de la télévision, nous avons évolué vers des films plus ambitieux, destinés au grand écran. PRUD'HOMMES est notre 4^{ème} documentaire de cinéma. Chaque membre de Climage réalise ses propres projets en bénéficiant de l'aide et de l'expérience de ses collègues. J'ai par exemple produit les films de Fernand Melgar – LA FORTRESSE et VOL SPÉCIAL (qui sortira en 2011) – et Fernand a produit PRUD'HOMMES. C'est un fonctionnement original dans le paysage cinématographique suisse, qui nous permet de garder notre indépendance et le contrôle total de nos œuvres. Climage a toujours privilégié les sujets à tendance sociale ou historique et nous avons entrepris il y a quelques années de nous intéresser au fonctionnement des institutions par un travail d'immersion documentaire. PRUD'HOMMES s'inscrit donc dans une logique de production et un véritable désir de cinéma.

Stéphane Goël, juillet 2010



***Le travail est l'opium du peuple... Je ne veux pas mourir drogué.
///// Boris VIAN***

///// FILMOGRAPHIE DE STÉPHANE GOËL

Né en 1965 à Carrouge (VD), Suisse. Travaille comme monteur et réalisateur indépendant depuis 1985. Réside et travaille à New York entre 1987 et 1993. Réalise plusieurs bandes vidéo expérimentales avant de passer au documentaire. Collabore régulièrement avec la Télévision Suisse Romande depuis 1993. PRUD'HOMMES est son second long-métrage de cinéma.

///// PRINCIPALES RÉALISATIONS

LE CRÉPUSCULE DES CELTES / 53' / 2008 / doc.TV

Chronique de la découverte du plus grand sanctuaire du monde celtique.

Diffusion : TSR, ARTE, TSI, Planète, Télévision Roumaine, etc. ///// Récompenses : Prix du meilleur film au Festival ICRONOS de Bordeaux, Prix SRT Vaud. ///// Festivals : Journées de Soleure, Festival d'Amiens, Capelitto d'Oro Rome, Festival de Belgrade, etc.

QUÉ VIVA MAURICIO DEMIERRE / 70' / 2006 / documentaire cinéma

Portrait du coopérant suisse Maurice Demierre, assassiné au Nicaragua en 1986, pendant la révolution sandiniste.

Diffusion : dans les salles de cinéma en Suisse romande, TSR. ///// Festivals : Festival de Locarno "Cinéastes du Présent", Festival Filmar en America Latina, Festival Internacional de La Havane, Journées de Soleure, Festival International du Film des Droits Humains à Paris, Movies that Matter Amsterdam, Festival de Films sur les Droits de la Personne de Montréal, Festival Internacional de Cine de Derechos Humanos de Buenos Aires, etc.

SUR LES TRACES DES PHARAONS NOIRS / 52' / 2005 / doc.TV

L'archéologue genevois Charles Bonnet fouille le site de Kerma dans le nord du Soudan. Il y a découvert le premier grand royaume africain.

Diffusion : TSR, ARTE, RTBF, TSI, TV5, Planète, Spektrum TV, etc. ///// Récompenses : Grand Prix au Festival de Bruxelles, au FICAB à Irun, au Festival ICRONOS de Bordeaux et au Festival de Besançon. Prix du Public au Festival FFA de Nyon. ///// Festivals : FIFME Toulon, FIPATEL Biarritz, Journées de Soleure, AGON Thessalonique, ZIFF Zanzibar, FIFQ Dakar, etc.

LE POISON – LE CRIME DE MARACON / 54' / 2003 / doc.TV

L'histoire de la plus mystérieuse affaire criminelle de Suisse romande.

Diffusion : TSR, TSI, Planète, RTBF. ///// Récompense : Prix SRT Vaud. ///// Festivals : Visions du Réel Nyon, IDFA Amsterdam, Journées de Soleure.



CAMPAGNE PERDUE / 53' / 1997 / doc.TV

Chronique de la construction d'une étable communautaire dans un petit village vaudois.

Diffusion : TSR, DRS, TSI, 3 SAT, Planète, TV Bulgare, etc. ///// Récompenses : Nomination Prix du Cinéma Suisse, Prix SRT Vaud, etc. ///// Festivals : Visions du Réel Nyon, Journées de Soleure, Rencontres du film ethnographique de Grenoble, Festival du film d'environnement de Paris, Festival der Neue Heimat Film Linz, Festival Images de campagne Grenoble, etc.

LE GARÇON S'APPELAIT APACHE / 53' / 1995 / doc.TV

En Arizona, une communauté indienne résiste au projet d'installation d'un observatoire astronomique sur leur montagne sacrée.

Diffusion : TSR, TSI, RTBF, TLT, Planète, ORB, RAI. ///// Festivals : Journées de Soleure, Rencontres Médias Nord-Sud Genève, Festival "Planète" Paris, etc.

A L'OUEST DU PECOS / 72' / 1993 / doc.TV

Chronique de la tentative d'établissement d'une colonie vaudoise au Nouveau-Mexique à la fin du 19ème siècle.

Diffusion : TSR, Planète, TMC. ///// Festivals : Journées de Soleure, Etats Généraux du Documentaire Lussas, "Traces de Vie" Clermont-Ferrand, Festival de Cine Iberoamericano Huelva, FIPA.

///// PRINCIPALES PRODUCTIONS

VOL SPÉCIAL de Fernand Melgar / 100' / 2011 / documentaire cinéma

LA FORTERESSE de Fernand Melgar / 104' / 2008 / documentaire cinéma

MONDES CONTRAIRES de Camille Cottagnoud / 55' / 2007 / doc.TV

LE TRAIN LE PLUS DIFFICILE DU MONDE de Daniel Wyss / 50' / 2007 / doc.TV



///// FICHE ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Réalisation	Stéphane Goël	Production	Climage
Image	Bastien Genoux	Production déléguée	Fernand Melgar
Son	Marc von Stürler	Coproduction	RTS – Radio Télévision Suisse
Montage	Loredana Cristelli		Temps Présent, Jean-Philippe
Collab. scénario & montage	Claude Muret		Ceppi, Marcel Schüpbach
Étalonnage	Ulrich Fischer	Soutien financier	Office fédéral de la culture (DFI)
Montage son	Alexander Miesch		Fond culturel Suissimage
Musique	Jérôme Burri, Dimitri de Graaff		Fondation vaudoise pour le cinéma
Mixage	Denis Séchaud		Fonds Régio Films
Graphisme	Janka Rahm		Succès passage antenne

Documentaire de cinéma, Suisse 2010.

Durée : 85'

Format : 35mm et HD

Ratio : 1/1.66

Son : Dolby Digital SR

Version originale : Français



Le mec, je le paie pour qu'il vienne travailler. Il vient pas, et c'est à moi de prouver que ça me gêne parce qu'il ne vient pas travailler ! Excusez-moi Monsieur le juge, mais faut pas exagérer quand même !

///// Un patron aux Prud'hommes de Lausanne

Moi j'ai eu plus de peine à perdre mon travail que de divorcer, par exemple.

///// Un plaignant aux Prud'hommes de Lausanne

///// CONTACTS ET LIENS

PRODUCTION & DROITS MONDIAUX

Climage
Maupas 8
CH-1004 Lausanne
T +41 (0)21 648 35 61
F +41 (0)21 646 27 87
climage@climage.ch
www.climage.ch

DISTRIBUTION SUISSE

Look Now!
Gasometerstrasse 9
CH-8005 Zürich
T +41 (0)44 440 25 44
F +41 (0)44 440 26 52
info@looknow.ch
www.looknow.ch

ATTACHE DE PRESSE

Eric Bouzigon
M +41 (0)79 320 63 82
eric.mail@bluewin.ch

Téléchargement de photos et matériel
presse : www.looknow.ch

///// www.prudhommes-lefilm.ch



Si tu as envie de travailler, assieds-toi et attends que ça passe.

///// Proverbe corse